

## RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ TARIFAIRE LE POINT SUR L'APPLICATION DU TARIF DES NOTAIRES

Suite à la parution du :

- Règlement Professionnel du Notariat
- Code de Déontologie
- Décret de fin février 2024

### PRÉCISIONS CONCERNANT LE TARIF DES NOTAIRES

- ◇ Suite aux différents décrets et arrêtés parus et à paraître
  - Les conventions tarifées : les émoluments
    - Concernant les émoluments d'acte
      - Principes de perception
      - Les modifications éventuelles à venir
    - Concernant les émoluments de formalités
      - Rappels des principes de perception
      - Commentaires du Tab.5 n°178 à 222
      - Les modifications éventuelles à venir
  - Les dispositions concernant
    - Les minima
    - Les remises
    - Les renoncations
    - L'écrêtement
    - Les modifications éventuelles à venir
  - Les prestations à rémunération libre : les honoraires
    - Les dispositions concernées
    - Les consultations détachables
    - Les actes ne figurant pas au tableau 5
    - La rémunération de certains actes de sociétés
  - La perception des honoraires
    - Modalités de perception : quand et comment les percevoir ?
    - Les modifications éventuelles à venir

### COMMENTAIRES ET APPLICATION DES DERNIÈRES DIRECTIVES

- ◇ Les directives du CSN permettant la bonne application du tarif concernant :
  - Les émoluments d'acte
  - Les émoluments de formalités
  - Les honoraires
  - Le partage des émoluments entre notaires
- ◇ Commentaire du tarif des notaires suite aux dernières mises à jour (n°42 et 43)
- ◇ Exemples pratiques illustrant les points abordés selon actualité, dans les domaines suivants :
  - Droit de la famille
  - Droit de l'immobilier et des obligations
  - Droit des sociétés

### INCIDENCES DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS FISCALES ET LÉGALES SUR LA TAXATION

- ◇ Obligation du notaire
  - Les nouvelles conventions attribuées aux notaires
- ◇ Incidences de la fiscalité des actes sur la provision sur frais
  - Les lois de finance
  - Les modifications éventuelles à venir

### QUESTIONS / RÉPONSES



CODE FORMATION : TAX01

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :

Taxer ou pré-taxer les actes

Public concerné :

Notaires, Collaborateurs (comptables-taxateurs, rédacteurs)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les nouveautés tarifaires et fiscales en vigueur ;  
Évaluer les frais d'acte en fonction des modifications du tarif ;  
Identifier la fiscalité applicable

### COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre l'application des nouveautés ;  
Être capable de taxer en utilisant les bonnes rubriques et la fiscalité correspondante ;  
Collecter les dernières informations sur les portails dédiés ;  
Appliquer les diverses modifications tarifaires par l'étude des textes

Coût de la formation  
260.00 € HT / jour

### Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.  
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

### Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

### Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.  
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.